

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2019

- Convention assistance retraites 2019-2022 : (centre de gestion 43) Vote unanimité

- Crèche :

Les élus décident d'encaisser uniquement les loyers correspondant à la deuxième extension des bâtiments de la crèche pour l'année 2019 soit par mois 820,77 euros payable trimestriellement à terme échu.

- ALSH :

La communauté d'agglomération du puy en velay a décidé de ne plus exercer la compétence de l'ALSH de Rosières . L'Association qui gère cette structure est placée en procédure de redressement judiciaire,

Les élus décident d'exercer la compétence de l'ALSH et de prendre en régie directe le centre de Loisirs à partir du 18 février 2019 et jusqu'au 31 décembre 2019.

Les élus votent à l'unanimité.

Une commission d'élus est mise en place afin d'assurer l'organisation de ce service .

- Appel d'offres vestiaires football :

- LOT N°1 - TERRASSEMENT - VRD - GROS ŒUVRE - SARL MALOSSE Val du Riou Les Grabeyres
43000 Espaly saint Marcel pour un montant HT de 60 751.72 €

- LOT N°2 - CHARPENTE METALLIQUE - CHAZALLON ZA, Laprade
43700 Saint Germain Laprade pour un montant HT de 20 190.00 €

- LOT N°3 - COUVERTURE – BARDAGE – **LOT INFRUCTUEUX**

- LOT N°4 - MENUISERIE EXT. ALU & MENUISERIE INTER, – EURL COSTE Mickael, Lot Les Sources
43490 Costaros pour un montant HT de 33 524.00 €

- LOT N°5 - PLATRERIE – PEINTURE - SARL PAYS BORDEL, 3 rue de la Transcévenole ZI CORSAC 2
43700 Brives Charensac pour un montant HT de 14 625.66 €

- LOT N°6 - CARRELAGE - FAÏENCE ACARRE Carrelage, 15 rue Lisfranc BP 30218
42013 Saint Etienne pour un montant HT de 11 497.70 €

- LOT N° 7 - PLOMBERIE SANITAIRE - RIVIER et Fils SARL - La Mariou
43260 LANTRIAIC pour un montant HT de 23 068,90 €

- LOT N° 8 - ELECTRICITE CHAUFFAGE ELECTRIQUE VENT. - MORBIDELLI 49 avenue de la Resistance
43800 LAVOUTE SUR LOIRE pour un montant HT de 30 658,52 €

Prévoir le branchement en eau potable et une réflexion est en cours pour les réseaux d'assainissement et les eaux usées .

- Cimetière :

Columbarium de 32 emplacements (12 de 4 urnes, 12 de 3 urnes, et 8 de 2 urnes)

Tarif voté : 150 euros par urne pour une concession trentenaire

Soit 2 urnes : 300 euros pour 30 ans

3 urnes : 450 euros pour 30 ans

4 urnes : 600 euros pour 30 ans

tarif caverne : 700 euros pour 30 ans

Caveaux : 5 caveaux attribués récemment, le tarif n'ayant pas été modifié depuis 2002 nécessite une revalorisation. Désormais, le montant de la concession sera fixée à 700 euros, pour une concession perpétuelle.

Vote à l'unanimité.

- Déneigement :

Avenant nécessaire, l'entreprise Saby procédera au déneigement de la gendarmerie en passant par la Galoche et jusqu'à la Plaine. Tandis que l'entreprise Mathias s'occupera de Chiriac jusqu'à la Garnacette.

- Projet Rancon :

Les élus décident de faire le choix du lancement de la procédure de consultation (Montage du dossier d'appel d'offres, choix du maître d'oeuvre et choix du futur professionnel) Mais tout en laissant la possibilité d'abandon ou bien de poursuite du projet Rancon pour la future équipe municipale, lors du prochain mandat. Vote à l'unanimité.

- Site internet de la commune :

Nom de domaine du site non renouvelé au 31 mars 2019. (478 euros par an)

Réflexion sur la mise en place d'un nouveau site internet.

=